

HISTORIQUE de l'ÉGLISE SAINT-PIERRE de la TOUR-EN-FAUCIGNY

La première église était petite, ayant moins de 8 toises de long, soit moins de 16 m (1 toise = 1,949 m), clocher compris, et une superficie de 1400 pieds carrés. Il n'y a pas de documents concernant l'ancienne église dans les archives paroissiales, à part de vieux papiers datant de la fin du XVIIIème siècle, parlant de ses quatre chapelles, et les trois lettres du curé Passaquay à l'évêque, dans lesquelles il décrit avec beaucoup de détails les ennuis dus à une église trop petite pour contenir tous les fidèles, et l'inesthétisme de son clocher.

Voici des extraits de la lettre "Etat de la paroisse de St-Pierre de la Tour présenté à Monseigneur l'Evêque d'Annecy, lors de sa visite épiscopale faite le 16 mai 1852 :

"L'église paroissiale de la Tour est sous le vocable de St-Pierre Apôtre qui en est le patron ; on n'y trouve point d'indice qui annonce qu'elle ait été consacrée.

L'église a un besoin urgent d'être agrandie ; on y est tellement serré qu'il est impossible d'y avoir ce degré d'aisance qui est nécessaire au recueillement dans le lieu saint, que plusieurs sont obligés de quitter les offices pour aller respirer un air plus pur dehors, et que beaucoup d'autres, pour éviter l'infection qui règne dans l'intérieur, se tiennent aux alentours et troublent ainsi souvent l'exercice du culte religieux. Cette église n'a pour toute étendue que 1400 pieds carrés, espace manifestement insuffisant pour une population de 714 âmes.

Le clocher qui, par son état de dégradation, et sa forme singulière, loin d'être un monument religieux, n'est plus qu'un objet de dérision propre à divertir les passants et comme un témoin qui accuse la négligence des habitants.

Il y a dans la population 125 familles, 484 communians et 714 habitants."

Un plan de cette première église se trouve dans les archives de la commune. Cette église datait du temps où la Tour dépendait de l'abbaye de Sixt (XIIIème siècle vraisemblablement). L'église actuelle est une église néo-classique sarde qui a été construite en 1852 - 54, à l'emplacement de l'ancien édifice.

Financement :

Il n'a pas été facile de trouver les fonds nécessaires à la construction de l'église. Dès 1840, le Conseil Municipal se préoccupe de la construction d'une nouvelle église. Des ventes de coupes de bois en Môle et Vernant, et des ventes de terrains appartenant à la commune ont eu lieu pour aider à réunir les fonds nécessaires. En 1847, l'ingénieur chef Marsano établit les plans et devis de cette nouvelle église, en prévoyant les éléments (clocher et tribune) qui pourraient être supprimés si la commune n'a pas assez d'argent, car le devis initial s'élève à 22.147 Livres. La commune n'a pas les fonds nécessaires, et même si le Conseil de Fabrique (= conseil paroissial chargé des finances de la paroisse) propose de participer pour 2.300 Livres, il manque encore plus de 7.000 Livres. En 1847, il est alors décidé de lancer une souscription, à laquelle tous les habitants de la commune souscrivent, pour une somme allant de 5 à 100 Livres en moyenne par famille (il existe un "rôle de souscription pour l'église de la Tour" avec le montant inscrit et la signature des donateurs et témoins). Seules exceptions notables : le curé Passaquay promet 200 Livres, la famille François-Marie Burin 230 Livres, et Léandre Dufresne, avocat et juge du mandement de Saint-Jeoire, promet 450 Livres, mais en se réservant le droit de faire des observations sur les plans et devis. Le total de la souscription s'élève à 3.867 Livres. Comme la somme nécessaire à la construction de l'église n'est toujours pas réunie, il est alors décidé de supprimer la tribune et la tour du clocher pour le moment, ce qui représente environ 2.300 Livres d'économie. Finalement la commune devra se résoudre à emprunter 6.000 Livres à M. Rupy, bourgeois de Saint-Jeoire, qui servait de banquier local.

Construction (logistique et travaux) :

Avant même de commencer les travaux, il a fallu se préoccuper de trouver les matériaux (pierres et sable) nécessaires, et qui ont été fournis par les habitants de la commune, sous forme de corvées, sur la base des impôts locaux. Un rôle est établi pour 713 m3 de pierres, chaque contribuable doit fournir 1/2 m3 de pierres pour chaque Livre de taille cadastrale (= chaque Livre d'impôts locaux), à entasser autour de l'église existante, et qui sont extraites du lieu-dit "Le Tailleux", où une carrière a été ouverte à cet effet. Pour le sable et le transport de matériaux, un rôle de 4.520 jours de corvées est dressé, à raison de 3 journées par Livre de taille cadastrale. Les journées de corvées sont payées par les contribuables qui ne veulent pas faire leurs journées, ou qui n'auront pas fait toute leur quote-part. Ces travaux seront faits en hiver pour ne pas nuire aux travaux des champs à la belle saison. Comme la quantité de pierres livrée de cette façon n'a pas été suffisante, il y a eu une adjudication, attribué à M. Mamert Dufresne à feu François, avec comme caution M. Jean-Marie Pellisson à feu Pierre.

Les travaux de l'église ont été adjugés à M. Jean-Louis Desbiolles de la Roche (acte du 23 avril 1852), pour la somme de 16.495 Livres, après des enchères au rabais. Les travaux commencent fin 1852, et le 28 juin 1853 l'entrepreneur obtient l'autorisation de construire un four à chaux au lieu-dit "Le Tailleux". Les travaux se terminent en octobre 1854, et la visite de réception des travaux a eu lieu le 18 juin 1855.

Les stalles et banquettes de l'église ont été installées durant l'été 1855, et payées par M. le Curé (à sa charge ou à celle de la Fabrique, on ne sait pas).

En 1856, la flèche de l'église est construite, en utilisant des sapins pris dans la Combe de Fareux, sapins qui ont été coupés, taillés et amenés sur place par les habitants de la commune. C'est également en 1856 que le mur et la rampe d'accès du Chardet ont été construits par M. Jean Lieupoz, avec comme caution M. Pierre Pellisson à feu Marie.

En 1858, les tableaux du chemin de croix sont installés.